

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 6

Artikel: Victoires romandes à Paris
Autor: Bossard, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VICTOIRES ROMANDES A PARIS !

par Maurice Bossard

La langue est un être vivant qui évolue, se transforme continuellement ; elle n'est pas statique, n'en déplaît aux puristes. Le français n'échappe pas à cette vérité et, aujourd'hui encore, cette langue — que nous avons apprise à l'école et que parle l'homme moyen de France et de chez nous — ne cesse d'évoluer. Un certain nombre de termes tombent dans l'oubli ; d'autres, créés par des auteurs ou venus des pays étrangers ou de la province, viennent grossir le trésor du vocabulaire français. Il en fut de même autrefois et la langue française de maintenant doit beaucoup de mots aux dialectes.

Le franco-provençal (tel est le nom donné par les philologues aux dialectes de la Suisse romande, du Val d'Aoste, de la Savoie, du Dauphiné septentrional et de la région lyonnaise) a aussi apporté sa contribution à l'enrichissement du français. Rappelons pour mémoire quelques-uns de ces mots « alpins » qui, hérités des Latins et, plus souvent encore, des Gaulois et de leurs prédecesseurs, ont passé par nous en français : *chamois, mélèze, glacier, luge, chalet, avalanche, bouquetin*, etc. La liste pourrait encore bien s'allonger ; mais, aujourd'hui, je veux plutôt vous dire quelques mots de deux termes qui, originaires de la terre romande, ont triomphé à Paris et dans l'ensemble de la France ; ceci, sans même désigner une chose typique de chez nous. Il s'agit des substantifs *avant-toit* et *goûter*.

Avant-toit est mentionné pour la première fois dans l'histoire de la langue sous la forme *advanter*, en 1368 dans le Plaict général de Lausanne, dans un article où l'on en interdit la construction à cause des dangers d'incendie. Le commentaire de ce même Plaict de Lausanne, datant du début du XV^e siècle, nous livre le mot sous sa forme patoise : *avanthey*. Sous sa forme française *avant-toit*, le mot n'apparaît, à ma connaissance, qu'en 1544 et encore chez

un Romand : Bonivard. Hors de nos frontières, il faut attendre 1562 pour le voir apparaître chez un Bourguignon fixé à Lyon : Du Pinet, le savant traducteur de Pline. A l'exception du dictionnaire de Cotgrave de 1611 qui a sans doute pris le mot chez Du Pinet, aucun dictionnaire ou lexique ne mentionne *avant-toit* avant 1701. Cela semble bien indiquer que le mot est originaire de chez nous et qu'il n'a triomphé à Paris qu'aux environs de 1700. A l'appui de cette thèse, il y a le fait que le français a eu jusqu'au XVIII^e siècle un autre mot pour désigner notre *avant-toit*, il s'agit du mot *sevronde* ou *severonde*. Ce terme, venu du latin *suggrunda*, après avoir été chassé de Paris, n'en continue pas moins de vivre dans les parlers du nord de la France et en Belgique. Quant à son origine, *avant-toit* semble bien être une traduction de l'allemand *Vordach* (anciennement, *Vortach*).

Vor = avant, Dach (tach) = toit, d'où *Vordach* = *avant-toit*.

Ce sont nos ancêtres qui, en contact avec les Suisses allemands, ont fait cette traduction et ce germanisme — car c'en est un — a, du fait du hasard ou à cause de sa clarté et de sa simplicité, conquis la France et Paris.

Le substantif *goûter*, repas entre le dîner et le souper, est l'infinitif *goûter* substantifié. Sa première apparition dans la langue française remonte à 1385, selon les recherches faites jusqu'ici. A cette date, en effet, il est attesté dans les Dombes sous la forme patois *gostar*. En 1521, *gota* est attesté en fribourgeois ; puis, en 1529, Bonivard, toujours lui, nous donne pour la première fois la forme française *gouster*. Les dictionnaires attestant notre mot dès 1538, il pourrait paraître que le témoignage de Bonivard n'a guère de valeur et que les attestations patoises ne doivent leur priorité qu'au hasard. Il en va pourtant tout autrement ; en effet, en 1539, le Français Mathurin Cordier, qui fut régent au collège de Lausanne, traduit le latin *merenda* par le *gouster* mais ajoute : lequel à Paris on appelle *reciner*. Ce terme de *reciner*, venant du latin *cenare* « faire un repas » a cessé de vivre en français classique où *goûter*, en tant que verbe et substantif, l'a supplanté. Au sens de « réveillonner » qu'il a eu aussi jadis, il n'est également plus que dialectal. La victoire de *goûter* sur son adversaire semble avoir été assez facile ; peut-être le fait d'avoir le double sens de « goûter » et de « réveillon » a-t-il nui à *reciner*. Je ne saurais affirmer si *goûter* dans le sens qui nous intéresse a été créé chez nous ou chez nos tout proches voisins français ; mais une chose semble certaine : il est franco-provençal avant d'être français.

Avant-toit, goûter, deux mots de chez nous, que nous avons donnés au français de Paris !

Toutes vérités...

— Que me prescrivez-vous de prendre pour mes rhumatismes ? demande à un médecin un de ses clients.

— Patience, répondit l'Esculape.

Il y a capacité et... « capacités » !

— Papa, disait un jour le petit Ernest, qu'est-ce que c'est que la capacité ?

— La capacité, répond le père, est la quantité de matières qu'un vase peut contenir ; ainsi la capacité d'un tonneau, par exemple, c'est la quantité de vin qu'il peut renfermer.

— Alors, ajouta l'enfant, pourquoi, dans les élections, recherche-t-on tant les hommes de capacité ?...

Le second volume de Marc à Louis (Jules Cordey) sortira des presses de l'imprimerie J. Bron à fin mars - début d'avril. Il sera en vente pour les fêtes de Pâques et chacun s'en réjouira. Il portera comme titre :

La Veillâ à l'ottô
(La Veillée au Foyer)

Prix : Fr. 5.50

Puissant **antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant**, non caustique, odeur agréable. Adopté par les **hôpitaux, maternités, cliniques**, etc ; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette. Eviter les contrefaçons en exigeant l'emballage original et la marque déposée.



Flacons de 100 g., 250 g., 500 g., 1 kg.
Savon de toilette, savon à raser.
Toutes pharmacies et drogueries.

**Société suisse d'antisepsie
Lysoform, Lausanne**